



CONSEIL GENERAL

POSTULAT (art. 53 ss RCG)

« Les postulats ont pour but de demander au Conseil communal d'étudier un problème déterminé et de présenter un rapport au Conseil général » (art. 53, al. 2 RCG)

Formulaire de dépôt

Mme / M. : Pauline Waltman

Objet : Lumière sur le chemin de l'école

Développement écrit (ou annexe jointe)

En pièce jointe

.....
.....
.....
.....

Signature




Cosignataires

Nom GRANGIER Prénom François Signature

Nom EUGSTER Prénom François Signature

Nom Prénom Signature

A remplir par le Secrétariat communal

Déposé au Secrétariat, le 28.07.2022

N° d'ordre : 034

Dicastère :

Transmis le* :

Administration communale
1752 Villars-sur-Glâne

*Date à partir de laquelle court le délai (6 mois) de réponse du Conseil communal

Lumière sur le chemin de l'école.

L'école du Platy a été construite dans un endroit a faible densité.

Il est constaté que les enfants de la zone de l'école du Platy habitent principalement les rues suivantes : les Vergers, les Blé-d'Or, le Domaine du Platy et le Couchant. 3 sentiers se dirigent vers l'école, mais aucun d'entre eux ne bénéficie d'un éclairage. L'espace de la marre au canard est également très sombre et sans éclairage public.

A l'école du Platy, tous les enfants ne rentrent pas chez eux à 15h30. En effet, il y a des sports extrascolaires ainsi qu'un accueil extrascolaire. Dès lors, il n'y a aucun chemin pédestre sécurisé empruntable dès la tombée de la nuit. Les enfants craignent de rentrer seuls même équipés d'une lampe frontale.

Selon le plan lumière de la commune qui cherche à limiter la pollution lumineaire pendant la nuit, l'éclairage pourrait être actionner par des détecteurs de mouvement et/ou un éclairage à l'aide d'infrastructures solaires. De plus, sur le chemin de la Trans-agglo des points au sol qui s'activent en fonction du passage sont prévus dans cette zone et pourrait être étendu.

Nous demandons au conseil communal d'étudier des possibilités d'éclairage public à l'abord de la marre au canard ainsi que sur les chemins de l'école.